

Règlement intérieur de la salle « blanche »

mise à disposition de la section Tennis de table

1. Ce règlement ne se substitue pas au règlement intérieur du complexe du CE d'Airbus Helicopters, il vient préciser l'utilisation dans le cadre du tennis de table.
2. Eteindre la lumière en quittant les lieux.
3. Mettre les détritrus dans les poubelles disponibles (à l'extérieur).
4. Ranger le matériel après chaque utilisation dans le local mis à disposition :
 - Tables et filets
 - Raquettes et balles
 - Séparations
5. Vérifier la fermeture du local de stockage.

Créneaux d'entraînements :

- L'accès au local est assuré par une personne du bureau ayant les clés.
- Seuls ces créneaux sont autorisés aux personnes non inscrites à la section dans le cadre d'une à deux séances d'essais.

Créneaux en libre accès :

- L'accès à ces créneaux n'est autorisé qu'aux membres inscrit à la section Tennis de Table.
- De façon exceptionnel ceux-ci peuvent être accompagné par des personnes de leur entourage (amis, familles) sous la responsabilité du membre accompagnant.
- L'ouverture et la fermeture du local de stockage du matériel devra être effectué par l'adhérent sous sa responsabilité. Les clés sont à récupérer auprès des personnes suivantes :
 - o Benoit Pernice (Algéco RM21 ex RM38)
 - o Cyril Carde (Bat. A5)
 - o François Boutin (Bat. Jm 57)
 - o Frederic Pochet (Bat. H2)
- Un mail devra être envoyé à benoit.pernice@airbus.com préalablement au créneau choisi.